DICRIM

Document d' Information Communale sur les Risques Majeurs

Date de réalisation: Janvier 2017

Le Mot du Maire

L'article L125-2 du code de l'environnement stipule que :

« Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques qu'ils encourent et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger. »

Le DICRIM recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels et technologiques majeurs sur le territoire de la commune. Il mentionne également les actions à mener afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques. Je vous demande de lire attentivement ce document et de le conserver précieusement.

La commune de Saint Appolinard est concernée par les risques suivants :

* Mouvement de terrains
* Feux de forêts
* Risques industriels
* Risque nucléaires
* Risque intempérie

Prévenir c'est mieux réagir.

Le Maire
Annick FLACHER

SOMMAIRE

Risque MOUVEMENT DE TERRAINS *4*
Risque FEUX DE FORET *5*
Risque INDUSTRIELS *6*
Risque NUCLEAIRE *7*
Risque INTEMPERIES *8*

Prevenir et informer

Un risque majeur est un événement pouvant entraîner de graves dommages, aux personnes, aux biens ou à l'environnement. Même si le risque peut être réduit grâce à des actions humaines, telle que la maîtrise de l'urbanisme, elles ne conduiront jamais au risque zéro. Il est donc important de faire de l'information préventive afin que chacun soit sensibilisé à ces risques.

La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 oblige toutes les communes ayant des plans de prévention des risques naturels ou des plans particuliers d'intervention approuvés à créer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui régit l'organisation communale en temps de crise ainsi que l'information à la population sur les risques encourus.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs vous informe donc sur les risques naturels et technologiques présents sur la commune ainsi que les mesures de sauvegarde pour s'en protéger et les consignes de sécurité à appliquer. Ce document vous est destiné et est à conserver. Les informations qu'il contient sont à diffuser largement !

Signalez tout événement anormal en appelant les sapeurs pompiers :

- Au **18** à partir d'un téléphone fixe
- Au **112** à partir d'un téléphone portable

Les risques

Voici les risques présents sur votre commune

- Risque MOUVEMENT DE TERRAINS 4
- Risque FEUX DE FORET 5
- Risque INDUSTRIEL 6
- Risque NUCLEAIRE 7
- Risque INTEMPERIES 8

RISQUE FEUX DE FORETS

Définition du risque

Le feu de forêt est un **incendie** qui se déclare et se propage dans **des forêts**, **garrigues** ou **maquis** sur une superficie d'**au moins 4 hectares** d'un seul tenant. L'homme est très souvent à l'origine des feux par imprudence, accident ou malveillance. La sécheresse et le vent sont des facteurs aggravants.

Pictogrammes

Le risque sur la commune :

Zone(s) concernée(s) : des Crêts de Bazin à Ste Blandine, Chassignol et Revoin.

Avant qu'un feu de forêt ne se déclenche, pensez bien à :

> Repérer les chemins d'évacuation, les abris…
> Débroussailler autour de la maison
> Vérifier l'état des fermetures et la toiture
> Eviter le stockage de gaz

Conseils de comportement

Dégagez les voies d'accès, arrosez les abords

Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables

Ne vous approchez jamais d'un feu de forêt

Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche

Fermez volets, portes et fenêtres, calfeutrez avec des linges mouillés

Ecoutez la radio

❖ RISQUE MOUVEMENT DE TERRAINS

Définition du risque

Les mouvements de terrain regroupent un **ensemble de déplacements**, plus ou moins brutaux, du **sol** et/ou du **sous-sol**, d'origine naturelle ou anthropique.

Le risque sur la commune

Zone(s) concernée(s) : secteur Ste Blandine, La Guette (anciennes galeries)

Avant qu'un mouvement de terrain ne survienne, pensez bien à :

> Vous renseigner sur les précautions à prendre pour l'édification de constructions

Pictogrammes

Conseils de comportement

En cas d'apparition de fissures dans ou sur un bâtiment, d'affaissement de chaussées, d'éboulement de terre, de chute de pierres… :

N'entrez pas dans le bâtiment endommagé

Evaluez les dégâts

Informez les autorités

RISQUE INDUSTRIEL

Définition du risque

Le risque industriel est un **événement accidentel** se produisant sur **un site industriel** et entraînant des **conséquences immédiates graves** pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens ou l'environnement.

Pictogrammes

Le risque sur la commune

Toute la commune est concernée : présence d'une zone SEVESO, couloir de la chimie dans la Vallée du Rhône.

Conseils de comportement

Ne fumez pas

N'allez pas chercher vos enfants

Ne téléphonez pas

Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations

Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche

Ecoutez la radio

RISQUE NUCLEAIRE

Définition du risque

Les produits radioactifs sont des **substances** naturelles ou artificielles **émettant** des particules sous forme de **rayonnement**. L'exposition à ces rayonnements émis par des produits radioactifs libérés dans l'environnement lors d'un accident peut s'effectuer par :

> **Irradiation externe** : sources (nuage, dépôts radioactifs) situées en dehors de l'organisme humain

> **Irradiation interne** : soit par ingestion, soit par inhalation d'aliments ou d'air contaminés par des produits radioactifs.

Pictogrammes

Le risque sur la commune

Toute la commune est concernée en raison de la présence du hameau de Choron dans le rayon des 10 km de la Centrale Nucléaire de St Alban/St Maurice.

Conseils de comportement

N'allez pas chercher vos enfants

Ne téléphonez pas

Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations

Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche

Ecoutez la radio

❖RISQUE INTEMPERIES

Définition du risque

L'aléa météorologique présente différents visages, dont certains peuvent se conjuguer.

Ces phénomènes et notamment les tempêtes affectant nos régions tempérées peuvent être à l'origine de pertes importantes en biens mais aussi en vies humaines.

En effet, aux vents très violents peuvent s'ajouter notamment des pluies importantes, facteurs de risques pour l'homme et ses activités.

Le risque sur la commune

Risqu

Risque de tempête : ce risque concerne l'ensemble du territoire communal. Le danger réside dans la présence de cheminées, de ruelles parfois étroites, d'infrastructures métalliques légères (tels les hangars, les abris divers...) et des réseaux aériens (électricité, téléphone...).

Vents violents : on parle de tempête pour des vents moyens supérieurs à 89 km/h (degré 10 de l'échelle de Beaufort qui en compte 12).

Précipitations importantes : les pluies ou la grêle accompagnant ces perturbations

pe peuvent provoquer des dégâts importants (inondations, glissements de terrains, coulées de boues...).

Conseils de comportement

Limitez au strict indispensable les déplacements

Rentrez dans un bâtiment en dur

Ecoutez les radios locales

Chaque jour, Météo France, chargée de surveiller l'évolution des dépressions, émet des bulletins météo et diffuse un bulletin de vigilance.
Prendre conscience de l'existence du risque tempête et se tenir régulièrement au courant de l'évolution de la situation.
Prévoir des moyens d'éclairage de secours.

Alerte !

L'alerte est la diffusion d'un signal sonore, destiné à prévenir la population de l'imminence d'une catastrophe.

Les Automates d'appel

- Automate d'appel GEDICOM
- PROVENANCE : mairies, collectivités, exploitants
- CARACTERISATION : message sous forme d'un message vocal ou SMS (texto) sur téléphone portable ou fixe

Les Ensembles mobiles d'alerte (EMA)

- PROVENANCE : mairies, sapeurs-pompiers, forces de l'ordre ou industriels
- CARACTERISATION : message diffusé via des haut-parleurs sur le toit des voitures et spécifique en fonction du risque

Les Radios locales

- LESQUELLES : France Info, France Inter, France Bleu Isère

Les Bons reflexes
en cas d'alerte

Ecoutez la radio

C'est le meilleur moyen pour rester informer. Vous pourrez connaître la nature du danger, connaître son évolution et les consignes à suivre.

Le saviez vous !?
France Inter est reliée directement à la Direction du Ministère de l'intérieur.

Ne téléphonez pas

Libérez les lignes pour les secours d'urgence. Il faut être patient même si l'information peut sembler longue à venir.

N'allez pas chercher vos enfants

N'encombrez pas les voies de circulation. Ne vous exposez pas et n'exposez pas vos enfants au danger inutilement. Le personnel enseignant s'occupe d'eux.

Le saviez vous !?
Les enseignants disposent d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité. Ils savent ce qu'ils ont à faire.
Faites leur confiance, les autorités les aident à prendre en charge vos

Ne fumez pas

Ne connaissant pas la nature du risque et pour éviter toute aggravation de la situation, ne fumez pas et éteignez toute flamme nue.

Le Kit d'Urgence rassemble dans un sac les équipements minimums à conserver en cas d'évacuation.

La constitution du Kit est bien sur non exhaustive et se fait en fonction des moyens de chacun.

Pensez à le préparer dès maintenant!

KIT D' URGENCE

- Lampe torche
- Radio
- Piles
- Trousse premiers secours
- Aliments énergétiques (fruits secs...)

Memento
A coller sur le frigo !

Le **KIT D' URGENCE** se trouve :

N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS A L ECOLE

NE VOUS DEPLACEZ PAS

NE TELEPHONEZ PAS

NE FUMEZ PAS

COUPEZ L ELECTRICITE ET LE GAZ

ECOUTEZ LA RADIO

Numéros utiles :

Mairie : 04-74-87-37-49 **Numéro unique d'appel d'urgence** : 112
Pompiers : 18 **Assurance** :
Gendarmerie : 17 **EDF** :
SAMU : 15 **GDF** :
Préfecture : 04 77 48 48 48
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

Fréquences France Inter :93,5 et 99,8 France Bleu Isère : 101,8
France Info FM :105,5